

Paris dit oui à plus de végétalisation

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

28 mars 2025



Le scrutin sur la végétalisation de la capitale était organisé dimanche dernier (23 mars), et les Parisiens et les Parisiennes étaient appelés à voter sur la transformation (végétalisation et piétonnisation) de 500 nouvelles rues. Le « oui » l'a largement emporté avec 66 % des voix.

Le groupe Changer Paris de Rachida Dati a réagi sur les réseaux sociaux, évoquant une participation de seulement « 3,9 % » et « 250 millions d'euros pour un projet sans étude d'impact ni liste des rues concernées ».

Portés par la promesse d'une vie plus agréable comme ce trentenaire croisé dans un bureau de vote, ou hostiles comme ce retraité pour qui cela va « gêner » les riverains, les Parisiens étaient invités à se prononcer « pour ou contre végétaliser et rendre piétonnes 500 nouvelles rues dans

Paris ».

Dans la capitale, 218 bureaux de vote étaient ouverts aux plus de 16 ans, avec une seule question : voulez-vous faire de Paris une « ville-jardin » ?

Avec la victoire du oui, la municipalité de la capitale la plus dense d'Europe promet de « massifier » la piétonnisation entreprise depuis le début du second mandat de la maire socialiste Anne Hidalgo en 2020, qui a déjà transformé 300 rues.

Pour Marc Remaggi, enseignant de 37 ans, c'est « *améliorer le cadre de vie et rendre Paris plus agréable. C'est essentiel de préparer la ville au climat de demain, il s'agit d'enjeux vitaux* ».

Sarah, 37 ans, qui travaille dans un atelier de poterie dans le quartier, abonde. « *On habite juste à côté d'une rue aux écoles* » (qui consiste en la piétonnisation des voies aux abords d'écoles maternelles et primaires), où les riverains se sont « *réapproprié l'espace public* » avec une table, un lieu « *où on descend prendre le goûter* » avec les enfants.

À quelques pas, jonquilles et pruniers en fleurs colorent la ruelle Hermel déjà piétonnisée. Comme dans les autres rues végétales où priorité a été donnée aux piétons et aux mobilités douces, l'asphalte laisse la place à la plantation d'arbres, aux stries enherbées, ou des bandes de terre le long des façades.

Réduction du stationnement

Les voies éligibles seront déterminées à partir d'avril, dans chaque arrondissement, pour une mise en œuvre d'ici à trois ou quatre ans et un coût moyen estimé à 500 000 euros par rue.

Au passage, 10 % du stationnement de surface parisien disparaîtrait pour les voitures, soit 10 000 places. C'est là l'un des arguments avancés par les détracteurs du projet, notamment dans le XVIII^e. Car une diminution est déjà en cours dans certains quartiers comme la butte Montmartre (40 000 habitants), où la création d'une aire piétonne soulève la grogne de riverains.

« Le projet n'est pas adapté à la vie économique de Paris. C'est bien de penser à l'environnement, mais il faut que les gens travaillent », dit Daniel, un retraité qui préfère ne pas donner son patronyme.

Comme lui, Louis, un ingénieur retraité, évoque la difficulté de stationnement pour les artisans et l'impact pour les commerçants. *« Personnellement, on n'est pas embêté, on n'a pas de voiture, mais le serrurier de Courbevoie (ville proche de Paris) ne veut plus venir »* face aux difficultés pour se garer, prend-il pour exemple.

Ce riverain critique *« des projets pas suffisamment étayés »*, avec une mairie *« plus dans la doctrine que l'efficacité »*.

Paris a lancé les rues aux écoles lors du déconfinement après la crise du Covid-19. La végétalisation s'est également développée avec une centaine de « cours oasis » destinées à réduire les températures.

D'après l'Apur (l'Atelier parisien d'urbanisme), 31 % du territoire de la capitale sont végétalisés, dont 1 840 hectares dans les bois de Boulogne et de Vincennes, 520 hectares de parcs et jardins publics, ainsi que 650 km de voies plantées.

Avec AFP

